



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 47395

Texte de la question

M. Renaud Muselier appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur des inquiétudes formulées par le Syndicat national et professionnel des officiers de la marine marchande. Il s'inquiète du nombre de lits réservés aux anciens marins dans les structures d'accueil de personnes âgées dans le département des Bouches-du-Rhône. En effet, l'Etablissement national des invalides de la marine (ENIM) gérant le régime social des marins consacre une part de son budget à l'action sanitaire et sociale par laquelle est apportée une contribution à la construction ou la réhabilitation de maisons de retraite. Cependant, trop peu de lits ont fait l'objet de conventions de réservation entre l'ENIM et les maisons d'accueil de personnes âgées. Or, le département des Bouches-du-Rhône compte plus de 10 000 pensionnés ou ayants droit dont 10 % sont âgés de plus de 80 ans. En conséquence, il lui demande ce qui est envisagé pour favoriser le nombre de réservations de lits d'accueil.

Données clés

Auteur : [M. Renaud Muselier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47395

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juin 2000, page 3513